

Quarante-troisième session de la Conférence
Présentation du point 22: Allocation des ressources du Programme de coopération technique

En novembre 2020, les participants à la Réunion conjointe du Comité du Programme (129^e session) et du Comité financier (183^e session) ont demandé à la FAO d'entreprendre, en concertation avec les membres, un exercice stratégique visant à examiner des aspects du Programme de coopération technique (PCT) présentés dans l'évaluation 2020 du PCT et les premières mesures prises par la Direction en vue de repenser le PCT.

Un des principaux volets de l'exercice stratégique consistait à réexaminer la répartition des ressources du PCT entre les régions, laquelle n'avait pas changé depuis l'exercice biennal 2010-2011. De mars 2021 à décembre 2022, une nouvelle méthode de calcul de la répartition des ressources entre les régions a été mise au point en étroite concertation avec les membres. Dans le cadre d'une série de consultations informelles et des sessions formelles des organes directeurs, les membres ont arrêté d'un commun accord un ensemble de critères pondérés et une méthode de calcul. La nouvelle répartition des ressources qui en découle a été approuvée par le Conseil, à sa 171^e session (5-9 décembre 2022).

La répartition convenue, après déduction des ressources mises en réserve en cas d'urgence et des ressources du PCT interrégional gérées par le siège, est la suivante: 40,3 pour cent pour la région Afrique; 18,3 pour cent pour la région Amérique latine et Caraïbes; 24,5 pour cent pour la région Asie et Pacifique; 8,3 pour cent pour la région Europe; 8,6 pour cent pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

Conformément à la résolution 1/2008 de la Conférence ([C 2008/REP, E26, par. 35](#)), le Conseil réexaminera périodiquement cette répartition. La proposition détaillée de budget relative au Programme de travail et budget 2024-2025, présentée à la Conférence pour approbation, tient compte de la répartition révisée des ressources du PCT entre les régions.

M^{me} Beth Bechdol, Directrice générale adjointe